



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Courmemin

Autres communes :

R500

Appellation : Maison seigneuriale

Monument(s)

Appellation : Maison seigneuriale

Protection : classement

Arrêté : classement le 01/07/2004

Étendue de la protection : Totalité de la maison y compris la galerie extérieure et les vestiges de l'escalier en vis. (cad. Section C , parcelle 645) : classement par arrêté du 01 juillet 2004

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.